





# RÉSULTATS D'ENQUÊTE

# LE MAINTIEN À DISTANCE DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION Enquête OF-Covid - Données de la Corse

Questionnaire adressé aux établissements de formation et aux Centres de formation d'apprentis

# COVID ET FORMATION À DISTANCE LA CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION À DISTANCE DANS UN CONTEXTE DE CRISE DU CORONAVIRUS





# **CONTEXTE**

lors que la lutte contre la propagation du virus Covid 19 a requis la suspension jusqu'au 11 mai 2020 de l'accueil en formation au sein des établissements, le déploiement massif de modalités de formation à distance apparaît comme une réponse concrète pour garantir la continuité pédagogique de toutes les formations qui pourraient s'y prêter.

Dans ce contexte, le ministère du Travail et Régions de France ont souhaité faire le point sur la situation de l'ensemble des établissements de formation et CFA, ainsi que sur les solutions et ressources dont ils disposent pour assurer des formations à distance et leurs besoins non couverts à date.

L'enquête OF-Covid vise d'une part à identifier les éventuelles mesures permettant aux établissements de formation et aux CFA de traverser cette crise en proposant à leurs apprenants les meilleures solutions possibles et d'autre part à repérer les leviers possibles à activer pour préparer l'après-crise.

# <u>MÉTHODOLOGIE</u>

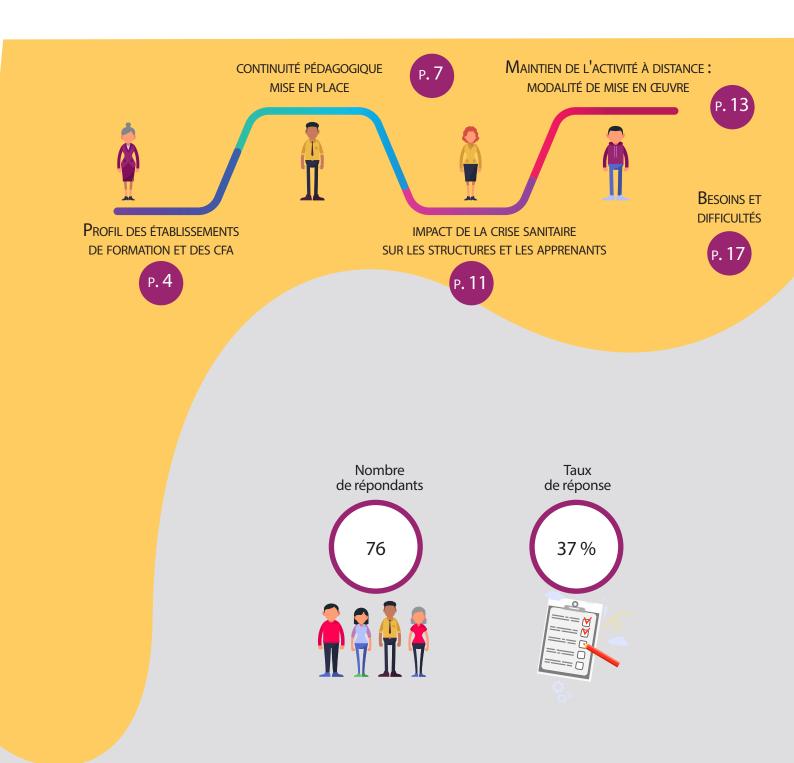
Cette enquête, en ligne auto-administrée, s'adresse aux établissements de formation et aux CFA recensés par les Carif-Oref ou proposant des formations sur l'application "Mon compte formation". Elle les questionne sur leur situation au 16 mars 2020 et leur vision de l'avenir. Elle a été administrée entre le 7 avril et le 6 mai 2020.

Ce document présente les résultats sur une base de 76 répondants en Corse (14 374 en France métropolitaine et territoires ultramarins). Ils ont été redressés en fonction de caractéristiques des établissements de formation au 16 mars 2020 (ampleur de la demande de recours au chômage partiel pendant le confinement, répartition géographique par région, taille de l'unité urbaine d'implantation) et des entreprises desquelles ils relèvent (nombre de salariés, date de création, catégorie juridique, appartenance à la branche enseignement (code NAF 85), chiffre d'affaires et part du chiffre d'affaires provenant de la formation en 2018).

Le volume des stagiaires accueillis au 16 mars 2020 dans l'établissement de formation n'a pas été pris en compte pour redresser les résultats. Par convention l'utilisation dans ce document du terme "établissement de formation" inclut tout type d'établissements y compris ceux sur le champ de l'apprentissage.

Cette enquête est déclarative et a une valeur informative et indicative.

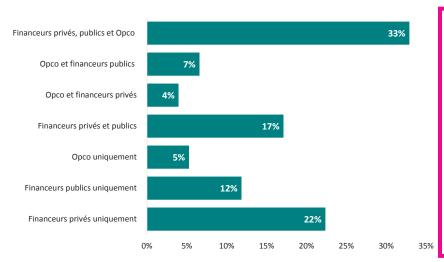
# PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE



# PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET DES CFA

# UNE MAJORITÉ D'ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ONT PLUSIEURS **TYPES DE FINANCEURS**

Répartition des établissements de formation par types de financeurs principaux au 16 mars 2020



Source : Enquête OF-COVID - Réseau des Carif-Oref - Dares Retraitement Carif-Oref de Corse blics parmi leurs financeurs principaux.

# Au 16 mars 2020, 12 % des établissements de formation avaient exclusivement des financeurs pu-

Conseils régionaux, Pôle emploi, Agefiph, État, Europe, autres collectivités, administrations ou établissements

publics pour leurs agents; Missions locales, Plie...

NOTE DE LECTURE

Particuliers (avec ou sans CPF), entreprises, associations/fondations, agences de travail temporaire, soustraitance établissements de formation.

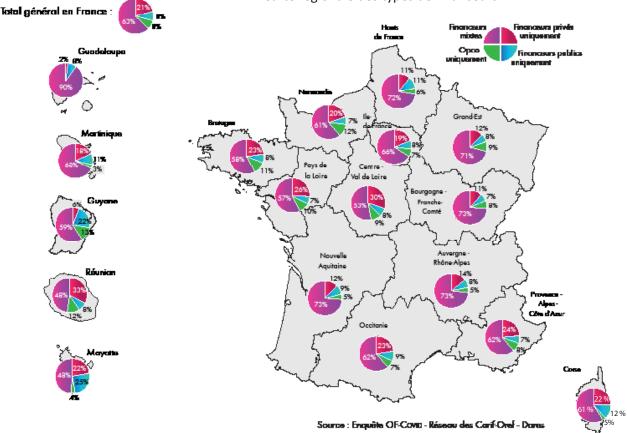
Opco et autres organisations paritaires (Transitions pro...)

Près des deux tiers des établissements de formation ont plusieurs financeurs, ce qui place la Corse dans la moyenne nationale. Le plus souvent, il s'agit d'un financement associant public, privé et Opco.

Lorsque les établissements ont exclusivement un seul financeur, il s'agit le plus souvent, du privé que du public ou de l'Opco. En revanche, par rapport au niveau national, la part du financement public est plus fréquente (12 % contre 8 %).

La répartition des financeurs varie d'une région à une autre.

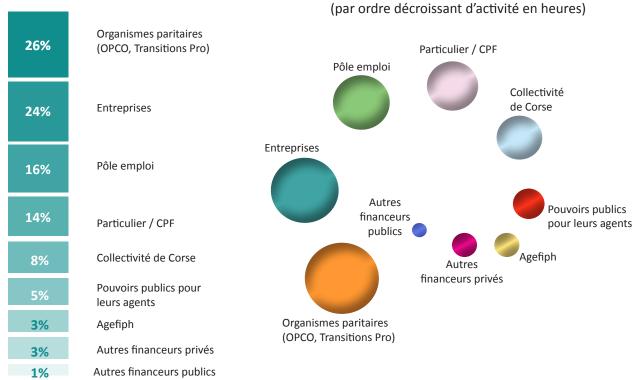
### Carte régionale des types de financeurs



# PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET DES CFA

# LE POIDS PRÉPONDÉRANT DES FINANCEURS PRIVÉS ET PARITAIRES DANS L'ACTIVITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE

# Répartition des financeurs Classement des financeurs de formation au 16 mars 2020



Source : Enquête OF-COVID - Réseau des Carif-Oref - Dares Retraitement Carif-Oref de Corse

### NOTE DE LECTURE

Graphique de gauche

Les Opco représentent 26 % des financeurs principaux au 16 mars 2020.

Graphique de droite

La taille des cercles représente le poids total de la modalité dans l'ensemble des réponses. Ce poids tient à la fois compte du nombre de citations et de leur rang de classement.

Comme au niveau national, les OPCO et Transition Pro constituent les premiers financeurs de formation. Suivent de très près ensuite les entreprises à une proportion équivalente, puis, Pôle emploi, les particuliers et la Collectivité de Corse.

La Corse se démarque avec une part plus importante de financement « Entreprise » qu'au niveau national (respectivement 24 % et 19 %).

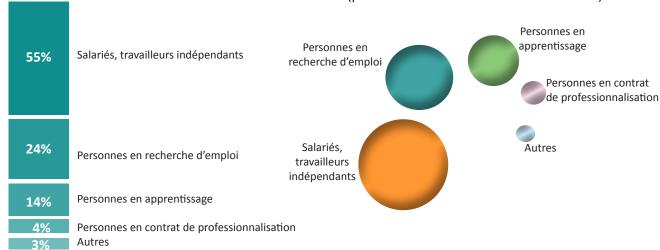
La part du financement "Région" est en revanche équivalent (8 %).

# PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET DES CFA

# PARMI LES PUBLICS FORMÉS, UNE PART IMPORTANTE DE SALARIÉS ET TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Répartition par publics

Principaux publics en formation au 16 mars 2020 (par ordre décroissant d'activité en heures)



Source : Enquête OF-COVID - Réseau des Carif-Oref - Dares Retraitement Carif-Oref de Corse

### Note de lecture

Graphique de gauche

Les salariés et travailleurs indépendants sont le principal type de public en formation au 16 mars 2020. Il s'agit de la modalité la plus citée par les enquêtés avec 55 %.

Graphique de droite

La taille des cercles représente le poids total de la modalité dans l'ensemble des réponses. Ce poids tient à la fois compte du nombre de citations et de leur rang de classement.

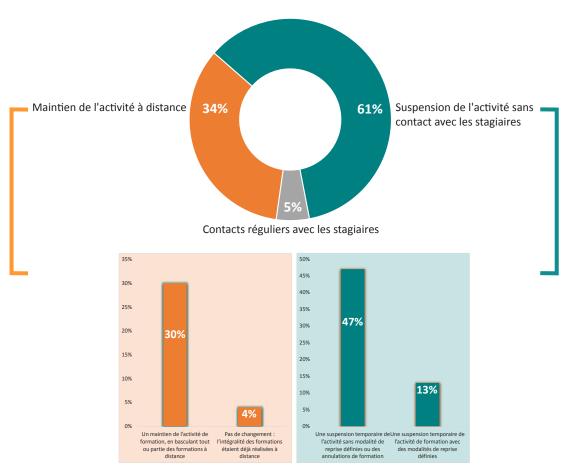
La Corse se démarque du niveau national. En effet, la part des salariés/travailleurs indépendants est supérieure de 13 points avec respectivement 55 % pour le Corse et 42 % au national.

Un quart des publics formés sont des personnes en recherche d'emploi

Les personnes en alternance rassemblent quant à elles 18 % des réponses avec un écart important entre les personnes en apprentissage (14 %) et en contrat de professionnalisation (4 %).

# PLUS DE LA MOITIÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION MAINTIENNENT LE CONTACT AVEC LEURS APPRENANTS

Ampleur du maintien de l'activité de formation pendant le confinement



Source : Enquête OF-COVID - Réseau des Carif-Oref - Dares Retraitement Carif-Oref de Corse

### NOTE DE LECTURE

Lors de l'enquête, 34 % des établissements de formation assurent une activité de formation à distance : 88 % d'entre eux ont modifié leurs modalités pédagogiques et 12 % d'entre eux réalisaient déjà toutes leurs formations à distance.

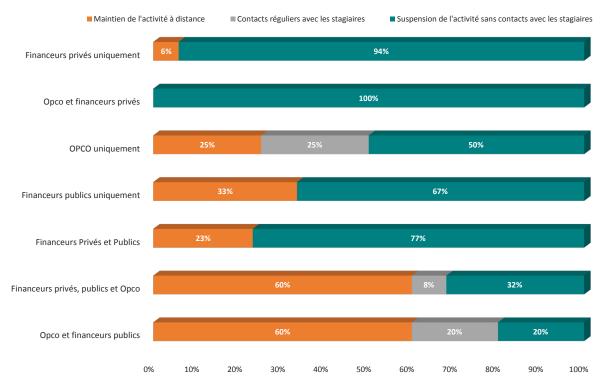
Les établissements de formation se répartissent en 3 groupes :

- 34 % ont maintenu l'activité en basculant ou poursuivant tout ou partie des formations à distance (contre 46,9% au niveau national). La quasi-totalité a dû modifier son organisation pour évoluer vers des formations en distanciel.
- 61 % ont suspendu au moins temporairement leur activité (contre 46,9 % au niveau national). Au moment de l'enquête, la majorité n'avait pas défini les modalités de sa reprise d'activité.
- 5 % des établissements ont maintenu un contact régulier avec leurs stagiaires sans assurer de formation.

Au total, 39 % des établissements de formation maintiennent le contact avec leurs apprenants (contre 53,1 % au niveau national).

# LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION À DISTANCE EST GLOBALEMENT PLUS SOUTENU EN CAS DE MULTI FINANCEMENT INCLUANT DES FINANCEURS PUBLICS

Maintien de l'activité de formation pendant le confinement par type de financeurs



Source : Enquête OF-COVID - Réseau des Carif-Oref - Dares Retraitement Carif-Oref de Corse

### NOTE DE LECTURE

Lors de l'enquête, 33 % des établissements de formation dont les principaux financeurs sont tous publics ont maintenu leur activité de formation à distance.

### <u>Publics</u>

Collectivité de Corse, Pôle emploi, Agefiph, État, Europe, autres collectivités, administrations ou établissements publics pour leurs agents ; Missions locales...

### **Privé**

Particuliers (avec ou sans CPF), entreprises, associations/fondations, agences de travail temporaire, sous traitance établissements de formation

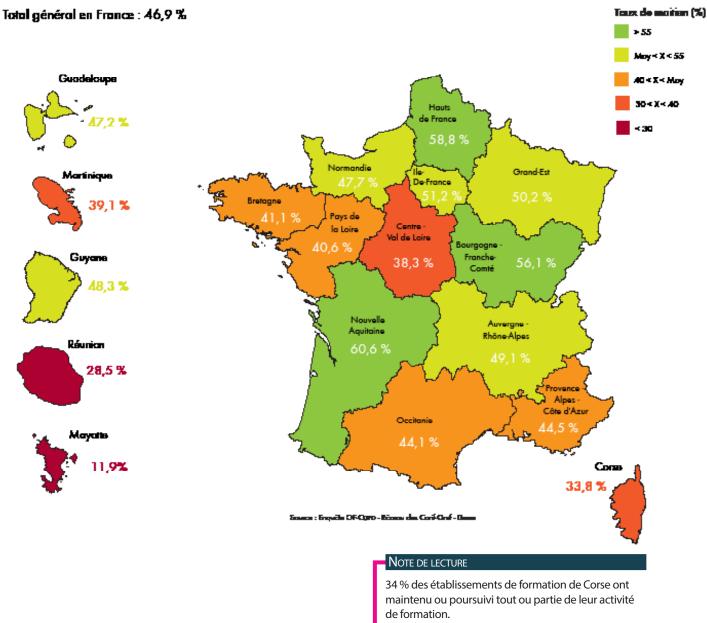
Opco et autres organisations paritaires (Transitions pro...)

Le maintien ou la suspension de l'activité varie selon les types de financement :

- Les établissements ayant un financement mixte : financeurs privés, publics et Opco ont plus souvent maintenu leur activité
- Un tiers de ceux ayant un financement uniquement public ont maintenu leur activité.
- Ceux ayant un financement OPCO uniquement ou OPCO/financeurs publics, ont eu le plus de contacts réguliers avec les stagiaires.

DES TAUX DE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION À DISTANCE OUI DIFFÈRENT ENTRE LES RÉGIONS





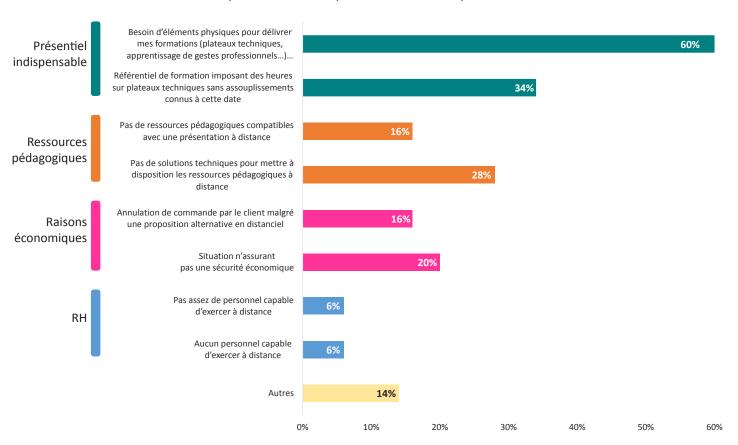
Le taux de maintien de l'activité de formation ou de poursuite à distance est de 46,9 % au plan national. Il varie fortement selon les régions. Les taux de maintien les plus élevés concernent les régions Nouvelle Aquitaine, Hauts-de-France et Bourgogne-Franche-Comté. Il est particulièrement faible à Mayotte et à la Réunion.

Il est également inférieur à la moyenne nationale en Martinique, dans les régions Corse, Centre - Val de Loire, Pays de la Loire, Bretagne, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les autres régions affichent un taux de maintien légèrement supérieur à la moyenne nationale.

### UNE NÉCESSAIRE PRÉSENCE PHYSIQUE COMME PREMIER MOTIF DE SUSPENSION

Motifs de la suspension totale ou partielle de l'activité pendant le confinement



Source : Enquête OF-COVID - Réseau des Carif-Oref - Dares Retraitement Carif-Oref de Corse

### NOTE DE LECTURE

16 % des établissements de formation déclarant avoir suspendu au moins partiellement leur activité déclarent l'avoir fait suite à une annulation de commande malgré une proposition alternative en distanciel.

La nature des formations délivrées conditionne largement leur possibilité de maintien ou non à distance. La majorité des établissements de formation ayant suspendu au moins partiellement leur activité ont besoin d'éléments physiques pour délivrer leurs formations (60 %). Dans un tiers des cas, les référentiels de formation imposent des heures de plateau technique.

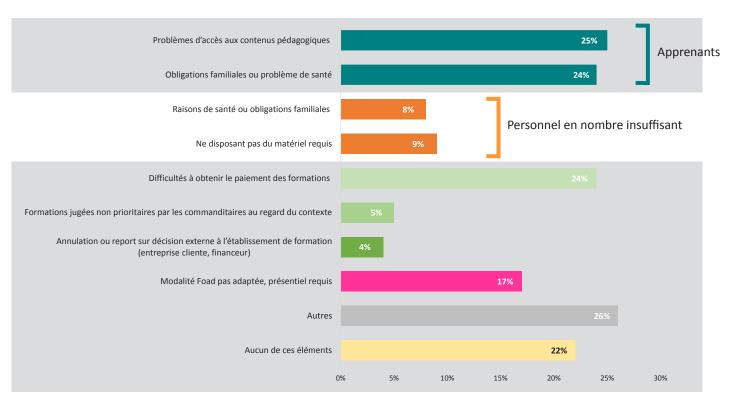
Le manque de ressources pédagogiques est surtout lié au déficit de solutions techniques pour mettre à disposition ces ressources à distance plutôt qu'à un manque de ressources pédagogiques compatibles avec une présentation à distance.

Les raisons économiques et les questions RH sont également citées mais expliquent dans une moindre mesure la suspension totale ou partielle de l'activité.

# IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES STRUCTURES ET LES APPRENANTS

# LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS EXPRIMÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION SONT LIÉES À LEURS APPRENANTS

### Problématiques rencontrées par les établissements de formation



Source : Enquête OF-COVID - Réseau des Carif-Oref - Dares Retraitement Carif-Oref de Corse

### NOTE DE LECTURE

Lors de l'enquête, un quart des établissements de formation déclarent que leurs apprenants rencontrent des difficultés pour accéder aux supports d'enseignement à distance que l'établissement de formation est susceptible de mettre à disposition.

Les difficultés se situent essentiellement au niveau de l'accès aux contenus pédagogiques (absence de matériel informatique, réseau...) pour un quart des établissements corses (48 % au niveau national).

Elles sont également liées aux obligations familiales/problème de santé pour un quart d'entre eux. Cette crise peut mettre en plus grandes difficultés certains apprenants soumis à des responsabilités familiales plus importantes.

Par ailleurs, les difficultés à obtenir le paiement des formations concernent un quart des organismes de formation.

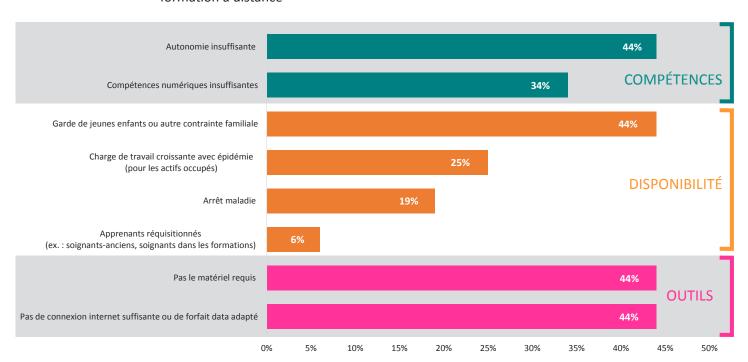
L'enquête fait remonter également que pour 9 % des établissements le personnel ne dispose pas du matériel requis pour la FOAD.

Enfin, 17 % des établissements déclarent que la formation en présentiel est requise.

# IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES STRUCTURES ET LES APPRENANTS

# FRACTURE NUMÉRIQUE ET CONTRAINTES FAMILIALES : PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES APPRENANTS

Problématiques rencontrées par les apprenants pour le suivi de la formation à distance



Source : Enquête OF-COVID - Réseau des Carif-Oref - Dares Retraitement Carif-Oref de Corse

### NOTE DE LECTURE

Lors de l'enquête, 44 % des établissements de formation, dont l'offre pédagogique n'était pas uniquement en distanciel, estiment que certains apprenants n'ont pas l'autonomie suffisante pour suivre leurs formations à distance.

Les apprenants ont été pénalisés par une autonomie insuffisante pour suivre les apprentissages à distance : 44 % contre 35 % au national.

Les apprenants ne possèdent pas toujours les outils nécessaires pour pouvoir suivre la formation à distance.

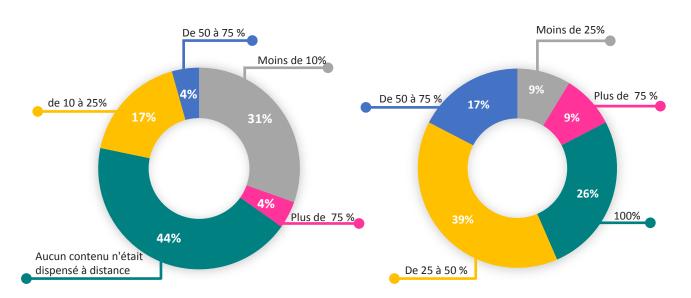
En Corse, cependant moins qu'au niveau national, le matériel requis (44 % contre 56 %) et une connexion suffisante à internet (44 % contre 50 %) ont été sources de difficultés.

Par ailleurs, la fermeture des établissements scolaires entrainant la nécessité de garder les enfants a également contraint les apprenants.

# MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ À DISTANCE : MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE

# UNE BASCULE À MARCHE FORCÉE DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION À DISTANCE

AVANT le 16 mars 2020 Part des formations (en partie ou en intégralité) à distance DEPUIS le 16 mars 2020 Part des formations (en partie ou en intégralité) à distance



Source : Enquête OF-COVID - Réseau des Carif-Oref - Dares Retraitement Carif-Oref de Corse

### NOTE DE LECTURE

43 % des établissements de formation, qui ont maintenu tout ou partie de leur activité, ne proposaient aucune formation au moins partiellement à distance avant le confinement.

Parmi les établissements de formation ayant maintenu ou développé leurs formations à distance, 26% ont basculé l'ensemble de leurs formations à distance.

Avant la crise sanitaire, les trois quarts des organismes de formation proposaient moins de 10 % des formations à distance ou aucune formation à distance.

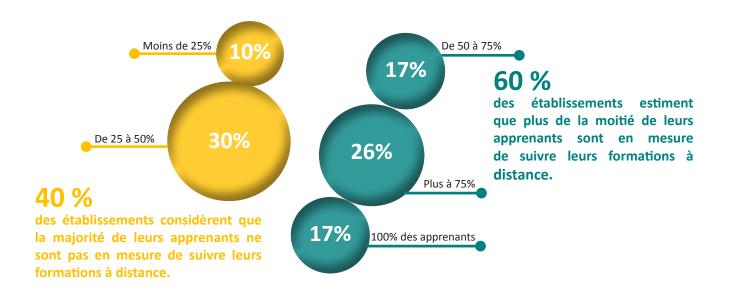
La pratique était donc peu répandue.

La FOAD s'est imposée et sa mise en place accélérée avec le confinement. En effet, plus d'un quart des établissements a ouvert l'ensemble de ses formations à distance.

# MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ À DISTANCE : MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE

UN MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION CONDITIONNÉ PAR LA CAPACITÉ DES APPRENANTS À SUIVRE DES FORMATIONS À DISTANCE

Capacité des apprenants à suivre les formations à distance mises en place



Source : Enquête OF-COVID - Réseau des Carif-Oref - Dares Retraitement Carif-Oref de Corse

### NOTE DE LECTURE

17 % des établissements de formation ayant mis en place des modules de formation à distance estiment que tous leurs apprenants ont la capacité de les suivre.

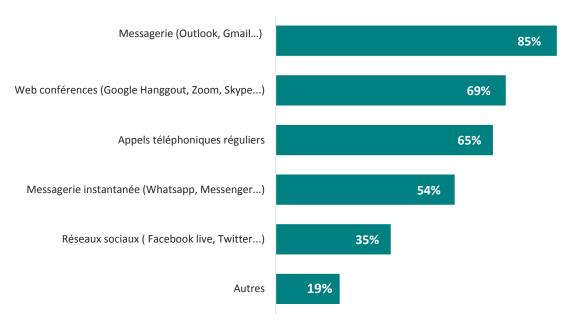
Parmi les établissements ayant maintenu tout ou partie de leur activité, 60 % estiment qu'au moins la moitié de leurs apprenants étaient en capacité de suivre la formation à distance, soit 13 points en deça de la moyenne nationale (73 %).

Selon 40 % des établissements, les apprenants avaient des difficultés pour suivre la formation à distance.

# MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ À DISTANCE : MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE

### DIFFÉRENTS MOYENS UTILISÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION POUR GARDER LE CONTACT AVEC LES APPRENANTS

Modes de contact avec les apprenants pour les établissements ayant poursuivi leur activité de formation à distance ou ayant gardé un contact régulier avec les apprenants



Source : Enquête OF-COVID - Réseau des Carif-Oref - Dares Retraitement Carif-Oref de Corse

### NOTE DE LECTURE

69 % des établissements ayant conservé une activité de formation pendant le confinement ou ayant gardé un contact régulier avec les stagiaires ont utilisé un outil de Web conférences pour ce faire.

Globalement, tous les moyens de contact possibles avec les apprenants sont mobilisés avec une prédominance de la messagerie (85 % des établissements) devant les outils de

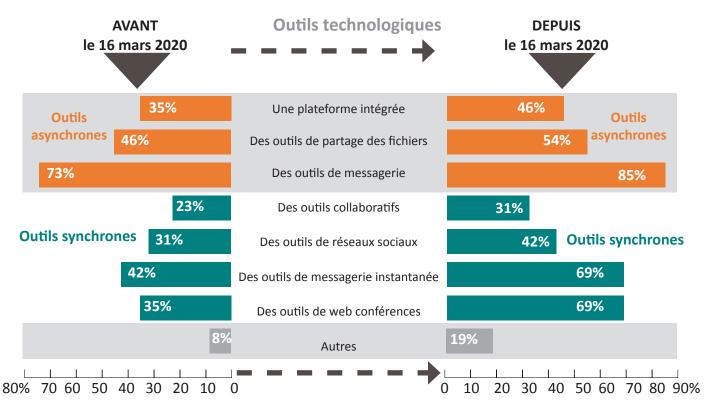
Web conferences (69 %) et les appels téléphoniques réguliers (65 %).

Ces résultats sont à relier avec les besoins exprimés en fin d'enquête sur les outils ou ressources à mettre à disposition pour permettre un véritable lien à distance.

# MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ À DISTANCE : MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE

# LA CRISE SANITAIRE A ACCRU LE RECOURS AUX OUTILS NUMÉRIQUES

Part de l'utilisation des outils digitaux par les établissements ayant maintenu leur activité de formation à distance



Source : Enquête OF-COVID - Réseau des Carif-Oref - Dares Retraitement Carif-Oref de Corse

### NOTE DE LECTURE

35 % des établissements de formation ayant conservé une activité de formation pendant le confinement déclarent utiliser des outils de webconférence avant le 16 mars 2020.

Comme au niveau national, le recours aux outils synchrones s'est fortement développé pour maintenir l'activité à distance et particulièrement les web conférences.

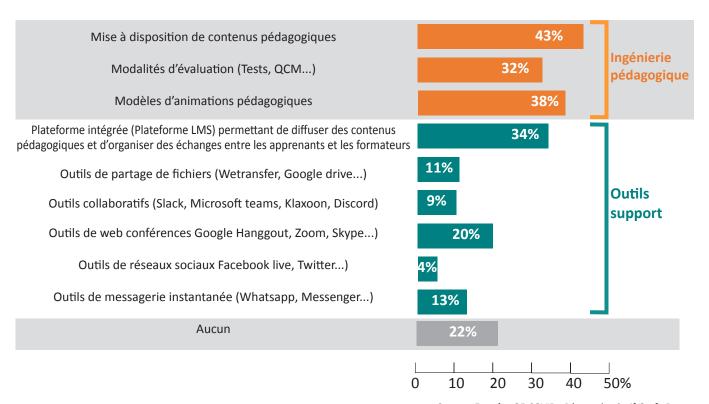
Les outils de messagerie ou de partage de fichiers, fortement utilisés avant la crise, ont connu logiquement une évolution mais moins importante.

Ces échanges directs et instantanés permettent d'échanger rapidement une information en temps réel. Ils ont su être des solutions pour maintenir l'activité.

Les outils asynchrones, déjà bien utilisés préalablement, ont connu un développement moins conséquent.

### L'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE: UN APPUI FORTEMENT ATTENDU

Besoins identifiés par les établissements de formation pour assurer un lien avec les apprenants et digitaliser les formations en complément du présentiel



Source : Enquête OF-COVID - Réseau des Carif-Oref - Dares Retraitement Carif-Oref de Corse

### NOTE DE LECTURE

43 % des établissements de formation déclarent avoir besoin de la mise à disposition de contenus pédagogiques pour travailler avec leurs apprenants pendant le confinement et après, en complément du présentiel.

Les besoins sont principalement liés à l'ingénierie pédagogique, et ce, pour plus d'un tiers des établissements.

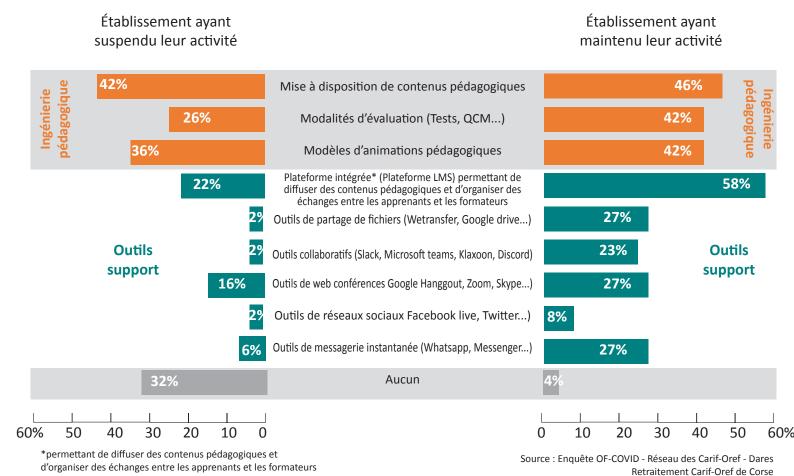
Ils portent sur les modèles d'animations pédagogiques, la mise à disposition de contenus pédagogiques et les modalités d'évaluation. Cette tendance est en deça du niveau national.

D'autres besoins sont également identifiés comme les outils support. Ils permettent de faciliter la mise en place de la formation à distance : plateforme intégrée, web conférence, outils collaboratifs...

A noter que 22 % des établissements n'expriment aucun besoin (21 % au niveau national).

# UN BESOIN EN INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE DAVANTAGE EXPRIMÉ PAR LES ÉTABLISSEMENTS AYANT POURSUIVI LEUR ACTIVITÉ DE FORMATION

Besoins identifiés par les établissements de formation pour assurer un lien avec les apprenants et digitaliser les formations en complément du présentiel



### Note de lecture

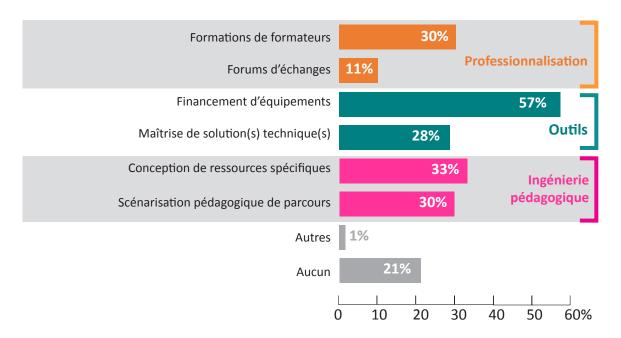
2 % des établissements de formation ayant suspendu leur activité de formation pendant le confinement déclaraient avoir besoin d'outils collaboratifs pour travailler avec leurs apprenants pendant le confinement et après, en complément du présentiel. Cette part est de 23 % pour les établissements ayant maintenu au moins une part de leur activité.

Le fait d'avoir maintenu une activité de formation à distance accentue l'identification des besoins par les établissements.

La différence porte notamment sur 5 besoins : modèles d'animations pédagogiques, plateforme intégrée, modalités d'évaluation, outils de partage de fichiers, outils collaboratifs, outils de web conférence.

### DES BESOINS D'ÉQUIPEMENTS ET INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE COMME LEVIERS MA JEURS DE TRANSFORMATION

Besoins d'accompagnement exprimés par les établissements de formation pour transformer leur activité



Source : Enquête OF-COVID - Réseau des Carif-Oref - Dares Retraitement Carif-Oref de Corse

### NOTE DE LECTURE

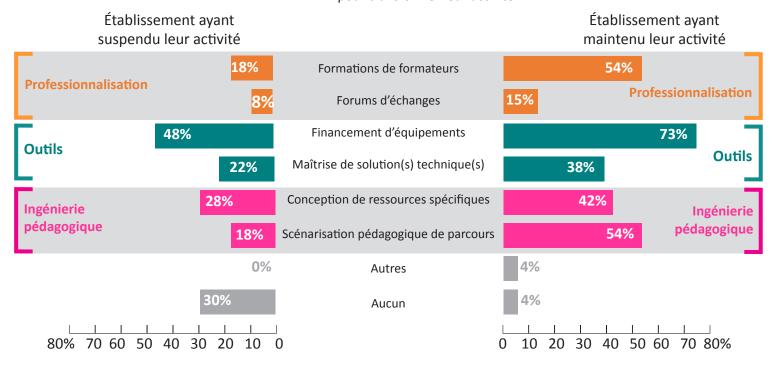
57% des établissements de formation expriment des besoins relatifs au financement d'équipements pour transformer leur activité.

Les besoins d'accompagnement exprimés par les établissements de formation pour transformer leur activité sont principalement de trois types :

- Le développement ou l'acquisition d'outils, en particulier le financement d'équipements (57 %) devant la maîtrise des solutions techniques (28 %).
- Un appui en matière d'ingénierie pédagogique, notamment pour la conception de ressources spécifiques (33%) et la scénarisation pédagogique des parcours (30 %).
- Un besoin de professionnalisation, principalement pour la formation de formateurs (30 %) et, dans une moindre mesure, sur des forums d'échanges (11 %) ; il est possible que ces besoins n'apparaissaient pas aussi pressants au moment de l'enquête, où l'urgence imposait déjà de créer ou d'organiser concrètement la transformation des contenus et de l'animation pédagogiques. Toutefois, ce besoin pourrait s'amplifier dans un futur relativement proche.

# UN BESOIN D'APPUI À LA PROFESSIONNALISATION DAVANTAGE EXPRIMÉ PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION AYANT MAINTENU LEUR ACTIVITÉ

Besoins d'accompagnement exprimés par les établissements de formation pour transformer leur activité



Source : Enquête OF-COVID - Réseau des Carif-Oref - Dares Retraitement Carif-Oref de Corse

### NOTE DE LECTURE

48 % des établissements de formation ayant suspendu leur activité de formation pendant le confinement déclarent avoir un besoin d'appui pour le financement d'équipements. Cette part est de 73 % pour les établissements ayant maintenu au moins une part de leur activité.

Les établissements ayant poursuivi leur activité de formation expriment davantage de besoins d'accompagnement pour transformer leur activité. Ainsi, 73% des établissements concernés disent avoir besoin de financer des équipements, contre 48 % pour ceux qui ont suspendu leur activité.

De même, le soutien à l'ingénierie pédagogique est plus souvent évoqué avec respectivement 42 % pour la conception de ressources spécifiques et 54 % pour la scénarisation pédagogique des parcours (contre respectivement 28 % et 18 % en cas de suspension).

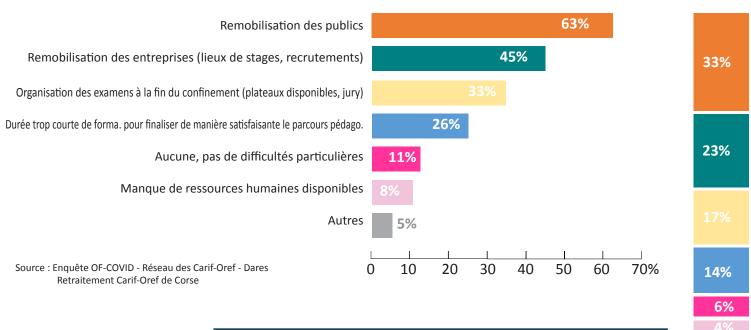
Enfin, le besoin de professionnalisation, notamment la formation de formateurs, est plus souvent cité par les établissements ayant poursuivi leur activité (54 % contre 18 %).

Les établissements ayant suspendu leur activité expriment les mêmes attentes que ceux l'ayant maintenu mais dans des proportions plus faibles

# LA REMOBILISATION DES PUBLICS ET CELLE DES ENTREPRISES FIGURENT EN TÊTE DES DIFFICULTÉS ANTICIPÉES POUR LA REPRISE D'ACTIVITÉ

Principales difficultés envisagées pour la reprise totale d'activité

Poids de chaque difficulté dans l'ensemble des difficultés citées



NOTE DE LECTURE

63 % des établissements de formation craignent de rencontrer des difficultés à remobiliser leurs publics dans le cadre de leur reprise totale d'activité. Celle-ci représente 33 % de l'ensemble des motifs cités.

Au moment de l'enquête, les conditions de reprise n'étaient pas encore connues, mais il a été demandé aux organismes de se projeter dans la perspective d'une reprise d'activité "post-confinement".

Ainsi, ils expriment plusieurs inquiétudes :

- La remobilisation des publics apparaît comme la principale difficulté repérée (63 %). Sans parler nécessairement de "décrochage" (à l'instar du décrochage scolaire), l'épisode de confinement, en rompant la continuité des parcours de formation et leur fluidité, introduit un risque de "perdre" une partie des publics les plus fragiles, d'accentuer les inégalités entre apprenants.
- Le deuxième motif d'inquiétude majeur concerne la mobilisation des entreprises (45 %). Les établissements de formation anticipent les difficultés liées à la situation économique générale et ses répercussions sur la capacité à trouver des terrains de stage pour leurs apprenants, voire un moindre engagement des entreprises dans les enseignements pratiques.
- Le troisième sujet d'inquiétude a trait à l'organisation des épreuves ou examens à la fin du confinement ou à la validation des certifications, s'il y a lieu. La tenue des jurys nécessite habituellement une organisation en présentiel, une présence de l'apprenant et des membres du jury dans une "unité de temps et d'espace", voire selon la formation et les modalités d'évaluation, la mobilisation de plateaux techniques. Ces modalités sont remises en question ou nécessitent d'être adaptées au regard des contraintes nouvelles imposées par les exigences de sécurité sanitaire. Avant l'organisation des épreuves et examens, 33 % des établissements de formation anticipaient cette difficulté d'organisation, et dans des proportions plus élevées encore lorsque les établissements accueillent des publics de statuts différents (à l'instar de CFA formant à la fois des apprentis formation initiale scolaire ou enseignement supérieur et des personnes en contrat de professionnalisation formation continue).
- Enfin, le temps du confinement a perturbé le déroulement des parcours de formation, leur complétude et leur qualité. Une partie des établissements (26%) s'inquiète de leur capacité à mener à bien le parcours pédagogique des apprenants et garantir leur réussite, ce qui conduit à s'interroger sur la possibilité de prolonger leur durée.











